

**Sujet :** Enquête PLU

**De :** Patrice Marais <[REDACTED]>

**Date :** 01/02/2019 à 21:50

**Pour :** enquete.plu@valergues.com

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Je suis propriétaire en indivision avec mes deux soeurs de la propriété se trouvant 75 avenue Frédéric Mistral à Valergues composée sur le plan cadastral des parcelles n° A 690 , A 687 , A 692 , A 689 avec le droit de passage sur les parcelles A 696 et A 695 qui doivent servir d'accès sur ces terrains par la route de Lansargues .

Tel que le projet du PLU se présente sur ses parcelles je ne peux rien en faire ; je me trouve complètement enfermé.

En 2014 nous avons convenu et eu la promesse de Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour que le PLU prenne en compte le plan si dessous pour aménager ce terrain : 3 lots et les chemins pour y accéder.

Pour celà je demande Monsieur le Commissaire Enquêteur de déclasser une partie de la zone boisée qui se trouve mitoyenne avec mon Oncle d'un coté et de l'autre la limite UP2 pour la création d'un chemin qui déservira les futures parcelles ; les nôtres ainsi que celles de mon Oncle . ( en mauve sur le plan n° 3 )

Chemin qui partira du futur passage sur A695 ( largeur 5/6 m ; Longueur 70/90 m ) permettant l'accès aux parcelles.

Ensuite de déclasser également la zone boisée 690 , 687 juste avant la zone UP2 de façon à pouvoir réaliser ces parcelles. ( en bleu sur le plan n° 3 )

Il serait intéressant aussi de supprimer la sortie sur l'avenue F. Mistral qui est très dangereuse compte tenue du peu de place et de manque de visibilité et de la remplacer par une enclave au centre mieux sécurisé permettant la sortie de deux parcelles ( couleur orange sur le plan n° 3 ). Pour celà il faudrait déclasser également une petite partie de zone boisée le long de l'avenue F. Mistral . ( en jaune limites du terrain )

Merci Monsieur le Commissaire Enquêteur de prendre soin d'étudier ma demande.  
Veuillez agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur mes salutations distinguées.

PATRICE MARAIS

— COURRIER GEOMETRE.png —

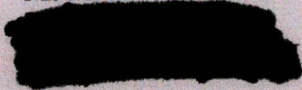


# BILICKI-DHOMBRES-OSMO

Géomètres Experts Fonciers D.P.L.G.

Mauguio, le 26 mars 2014

**M. MARAIS Patrice**



**Siège social :**

134, rue de Font Caude  
34080 Montpellier

Tél. 04 67 061 061  
Fax 04 67 061 062

montpellier@dgema.fr  
www.dgema.fr

N/Réf. : SV/SV-14-03-111M  
**Dossier N° 140041**

**OBJET : VALERGUES –Dossier Marais**

**Agences :**

Successesseur de CASES Gérard  
Résidence Le Trident - Bat A - N° 32  
49, rue Léon Jouhaux  
34130 Mauguio  
Tél. 04 67 29 53 63  
Fax 04 67 29 52 13  
mauguio@dgema.fr

Successesseur de AURY Olivier  
Z.A. Les Avants  
5, Avenue du Grand Chêne  
34270 St Mathieu de Trévières  
Tél. 04 67 86 88 82  
Fax 04 67 86 88 83  
stmathieu@dgema.fr

Parc d'activité Camalcé  
Giratoire Camalcé - Bât 9  
34150 Gignac  
Tél. 04 67 57 93 02  
Fax 04 67 57 03 49  
gignac@dgema.fr

15, avenue Foch  
48000 Mende  
Tél. 04 66 49 34 00  
Fax 04 66 49 08 71  
mende@dgema.fr

Successesseur de GOYON Roger  
16, Rue Neuve Ste Catherine  
Bât. 1 - Appt 11  
13007 MARSEILLE

Banque :  
BNP N° 30004 00640-00010136264-86  
Siret :  
338 413 768 000 56 - APE 7112A

Monsieur,

*Je vous prie de trouver ci-joint le plan, avec le principe de découpage des lots, réalisé pour l'étude de faisabilité d'un lotissement sur votre propriété et celle de votre oncle.*

*Ce projet a été validé avec la mairie. Le PLU, en cours d'étude, tiendra compte de ce principe de découpage et permettra, à l'avenir, la réalisation d'un permis d'aménager, à la différence de la situation actuelle qui ne permet la réalisation d'un lotissement que pour les propriétés de plus de 15 000 m².*

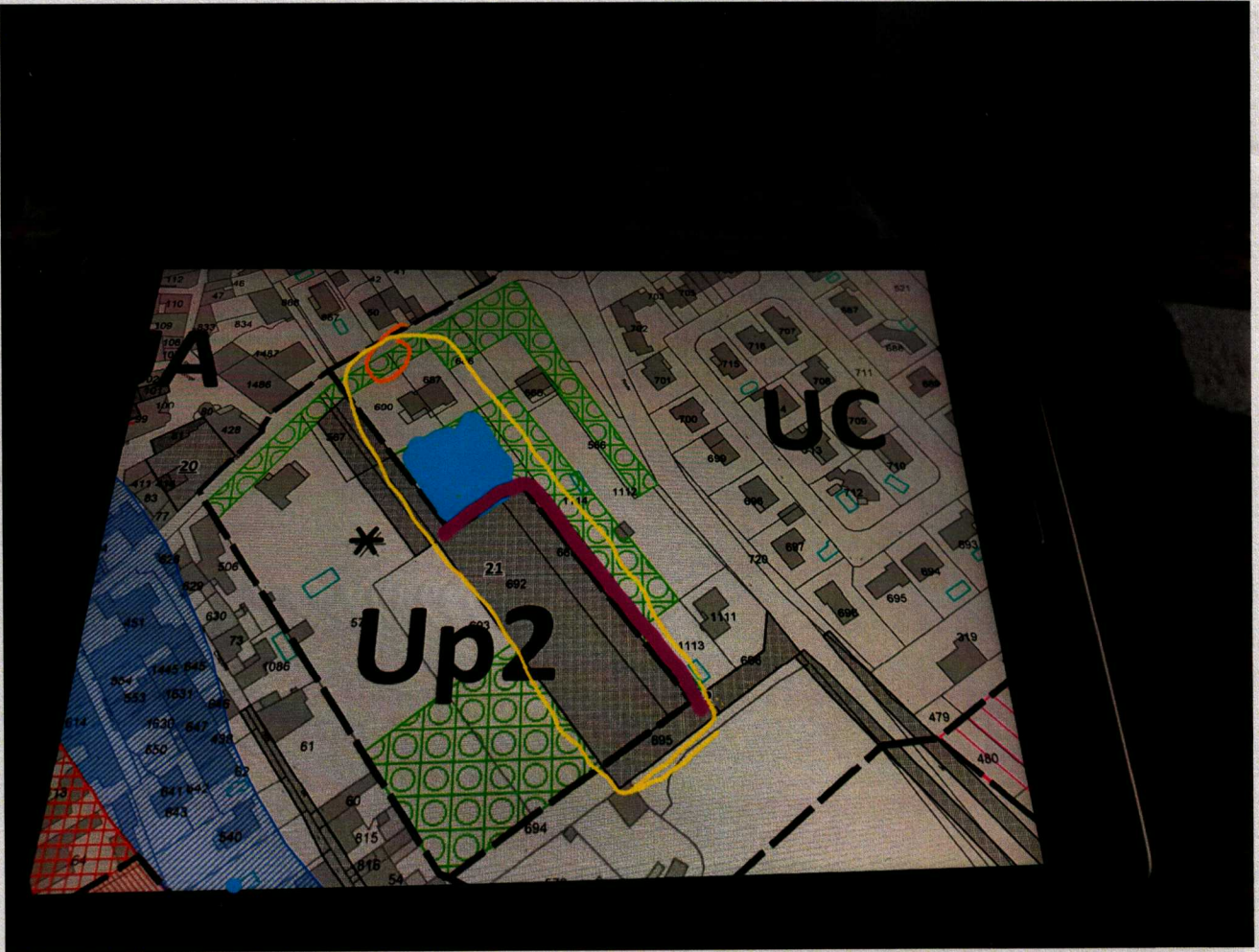
*Restant à votre disposition pour tout renseignement,*

*Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.*

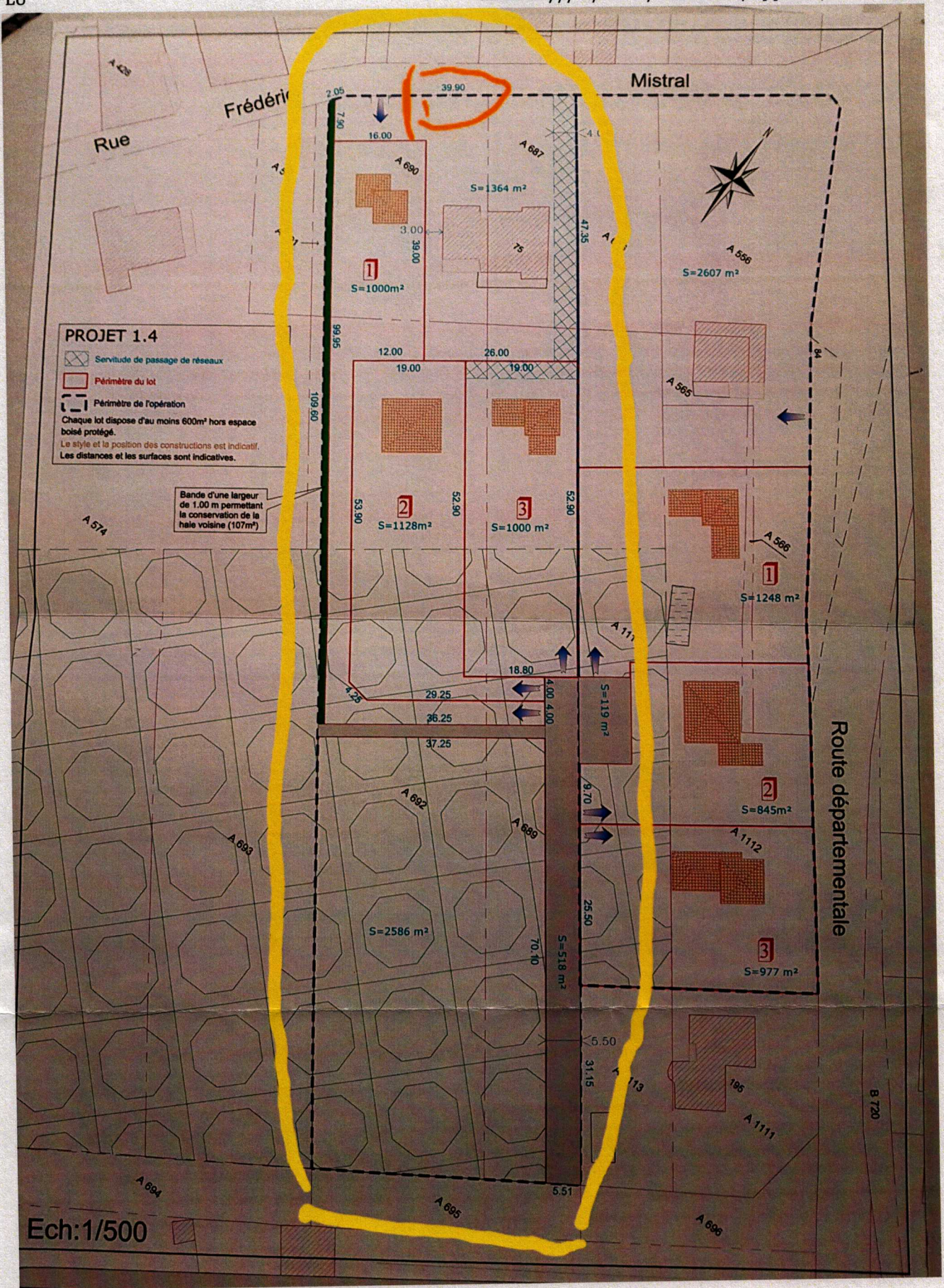
**Stéphane VALENTIN**

P.J. : pièce citée

**des Géomètres Experts méditerranéens associés**



—Projet 1.4 .jpg



— Pièces jointes :

COURRIER GEOMETRE.png	4,4 Mo
Plan n° 3 ().jpg	6,4 Mo
Projet 1.4 .jpg	5,5 Mo